

Introduction de prix maximums pour l'électricité en Belgique

Position de la FEBEG

Les propositions du Ministre P. Magnette de plafonner les prix de l'électricité en Belgique sont totalement inacceptables pour les producteurs et fournisseurs d'électricité.

En faisant cette proposition le Ministre veut retourner à la régulation des prix telle qu'elle était d'application avant la libéralisation des marchés de l'énergie. **Elle est en contradiction totale avec les principes de base de la libéralisation des marchés de l'énergie européens et ne fera qu'augmenter le déficit de capacité de production en Belgique.**

Des prix maxima ne favoriseront certainement pas la concurrence sur le marché de l'électricité belge.

En outre, aucun producteur étranger ne sera encore disposé à vendre sa production à des prix artificiellement bas, alors que 15% de notre approvisionnement dépend de nos importations.

Les propositions du Ministre P. Magnette auront à terme pour conséquence une augmentation sensible des prix et provoqueront une situation extrêmement dangereuse pour la sécurité d'approvisionnement de notre pays.

La FEBEG, la Fédération Belge des Entreprises Electriques et Gazières, est la fédération patronale qui défend les intérêts des producteurs, fournisseurs et traders en électricité et gaz.

Contact: Jan Herremans
02 500 85 80
jan.herremans@febeg